

Anonyme
MAGNIFICAT ANIMA MEA
[Tours, Bibliothèque municipale, ms 168, n° t.71]
[Paris, Bibliothèque nationale de France, Rés. Vma ms 571, n° d.128]

© Jean Duron, 2020,
Centre de musique baroque de Versailles

ATTRIBUTION

Ce motet est anonyme. Les attributions précédentes sont sans fondement (voir DOSSIER ATTRIBUTIONS).

SOURCES

A.

Anonyme, [sans titre], dans *Recueil de motets et chansons de Tours* (n° t.71), partition, ms, 365 x 230 mm, f. 89'-89^v, F-TO : ms 168

(deux derniers systèmes du f. 89' ; avant-dernier du f. 89^v.)

B.

Anonyme, [sans titre], dans *Recueil Deslauriers* (n° d.128), partition, ms, 352 x 220 mm, f. 109-110^v, F-Pn : Rés Vma ms 571

(fin du dernier système du f. 109 ; dernier système des f. 109^v-110 ; début du dernier système du f. 110^v.)

COMPARAISON DES SOURCES

Ces deux sources, très proches l'une de l'autre, témoignent d'un lien et peut-être d'une origine commune. Les rares variantes sont décrites dans le dossier CONCORDANCES et analysées dans celui de Peter Bennett.

DATATION – PROVENANCE

Aucun élément factuel ne permet de dater ce motet pour lequel aucune concordance n'a été établie, ni même de proposer une provenance géographique.

UTILISATION LITURGIQUE

Tous les temps. Vêpres.

Cette pièce appartient à un ensemble d'œuvres composées pour le même effectif. Cet ensemble a pu être exécuté au cours d'un même office de vêpres, notamment avec les *Antiphonæ ad magnificat*, n° t.72 (d.130), mais peut-être aussi avec les psaumes n° t.69 (d.120) et t.70 (d.124) chantés en alternance avec l'orgue ou le plain chant. La source **A**, au f. 87^v, donne un titre à cet ensemble : « *Psalmi vesperarum duarum vocibus alternis ad organo vel choro versibus* ». On peut penser également que la *Missa duarum vocum*, n° t.68 (d.135), qui précède, a servi le même jour pour la messe du matin.

EFFECTIFS – DISPOSITION – INTERPRÉTATION

sol2,ut1

Ce motet a été composé pour deux parties de dessus (enfants) sans accompagnement instrumental. Il est difficile de savoir si les deux parties vocales doivent être chantées par des solistes ou en chœur. En effet, ce type d'effectif est extrêmement rare dans la musique française de cette époque et les seuls exemples connus, tous anonymes, se trouvent, comme ici, à la fois dans le manuscrit Tours-168 et dans le *Recueil Deslauriers*.

Comme indiqué dans le titre générique de cette partie du recueil, les quatre sections de cette pièce pourront être jouées en alternance avec l'orgue ou le plain-chant. Pour ce dernier nous proposons en ANNEXE, le Magnificat du V^e ton, publié dans l'*Antiphonier benedictin* de Montmartre.

NOTES SUR LE TEXTE

Du *Cantique de la Vierge Marie* (Luc, 1), seuls sont notés les versets 2, 5, 8, 11.

TEXTE & TRADUCTION

[Magnificat anima mea Dominum.]
 Et exultavit spiritus meus in Deo, salutari meo.
 [Quia respexit humilitatem ancillæ suæ, ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes.
 Quia fecit mihi magna qui potens est : et sanctum nomen ejus.]
 Et misericordia ejus a progenie in progenies : timentibus eum.
 [Fecit potentiam in brachio suo : dispersit superbos mente cordis sui.
 Deposuit potentes de sede : et exaltavit humiles.]
 Esurientes implevit bonis : et divites dimisit inanes.
 [Suscepit Israël puerum suum : recordatus misericordiæ suæ.
 Sicut locutus est ad Patres nostros : Abraham et semini ejus in sæcula.]
 Gloria Patri, et Filio, et Spiritui sancto.
 [Sicut erat &c.]

*Mon ame magnifie le Seigneur.
 Et mon esprit à tressailli de joye, en Dieu mon Salulaire.
 Il a regardé la bassesse de sa servante ; et à cause de cela toutes les générations me nommeront bienheureuse.
 Parce que le Tout-puissant a fait en moy de grandes choses ; et a montré la vertu de son saint Nom.
 Et sa miséricorde passe de race en race, à ceux qui le craignent.
 Il a déployé la puissance de son bras, et mis les superbes bien loin de la pensée de leur cœur.
 Il a déposé de leur siège les plus puissants, et a exalté les plus ravalez.
 Il a remply de biens ceux qui étoient pressez de la faim, et renvoyé vuides les opulents.
 Il a pris en sa protection Israël son serviteur, en rappelant le souvenir de sa miséricorde.
 Ainsi qu'il l'avoit promis à nos péres, à Abraham et à sa postérité pour tout jamais.
 Gloire soit au Père, et au Fils, et au S. Esprit.
 Telle qu'elle a été au commencement, &c.*

(traduction : Pierre Corneille, *L'Office de la Sainte Vierge*, traduit en françois tant en vers qu'en prose, Paris, Robert Ballard, 1670, p. 150-152.)

ANNEXE



Antiphonier benedictin pour les religieuses du Royal et celebre Monastere de Mont-Martre, Paris, Louis Sevestre, 1646, p. 525-527.